



Projet hydraulique et environnemental de Saint-Siméon-de-Bressieux

Compte rendu de l'atelier de concertation avec les riverains de la Baïse et de la Rivière Vieille en centre-ville - le 19 octobre 2023 (Salle du Caroussel)

Personnes présentes

Riverains de la Baïse et de la Rivière Vieille en centre-ville

Une vingtaine de riverains ont participé à cet atelier parmi lesquels : Famille Peter, Famille Alphonseda, M. Garnier, M. Pion, M. Vignon, Famille De Villa, M. Caillat, M. Durante.

SIRRA

Alexia Giroud, cheffe de projet hydraulique SIRRA

Prestataires

Benoit CHAPON, Directeur de projet Hydrétudes/Altereo

Vivian VISINI, Directeur Teréo

Laetitia MORLAT, Chargée d'études Contrechamp

Objectifs de l'atelier

L'atelier avait pour objectif de mieux comprendre les rapports des riverains à la Baïse et à la Rivière Vieille en centre-ville ainsi que d'avoir un échange sur le projet d'aménagement en cours d'élaboration.



L'atelier a rassemblé les riverains directs de la Baïse et de la Rivière Vieille (tronçon qui traverse le centre-ville). Il s'agit d'un périmètre resserré et non de l'ensemble du projet (voir carte ci-contre).

L'atelier a été introduit par Alexia Giroud, cheffe de projet hydraulique au SIRRA. Il a été animé sur la base d'un support annexé au présent compte rendu. Un premier temps a été consacré à un échange, sur carte, concernant les usages, les attachements et les perceptions de la Baïse et de la Rivière Vieille. Un second temps a été consacré au projet d'aménagement. Le projet a été présenté par les bureaux d'étude en charge de la maîtrise d'œuvre. Une discussion sur carte a ensuite été réalisée pour identifier les points importants ainsi que les points problématiques du projet, en vue d'ajustements.

Figure 1 Périmètre sur lequel les riverains directs des cours d'eau ont été invités à l'atelier.

Synthèse des échanges sur les perceptions et usages de la Baïse et de la Rivière Vieille en centre-ville

La carte de modélisation de la crue centennale en état initial a été discutée et annotée à différents endroits de la manière suivante (Voir carte à la page suivante).

Concernant le risque inondation

Au point 1, un couple de riverains a confirmé l'inondation de la cave de l'habitation lors de la crue de 2013. Par ailleurs, dans cette zone les parcelles sont également inondables sous l'effet du ruissellement.

Au point 2, le couple propriétaire de la maison située en immédiate proximité de la Baïse a rapporté des épisodes d'inondation autour du bâtiment sans intrusion de l'eau à l'intérieur. Cette eau provenait de débordements par-dessus le mur de l'usine Schaeffler et non de débordement direct de la Baïse au droit de leur maison.

Au point 8, la Baïse a été déplacée, dans le cadre de travaux réalisés par la commune, dans l'ancien bras du canal alimentant le moulin Pion-Vignon en eau. Un déversoir existe mais été détruit à deux reprises lors de crues et reconstruit par les propriétaires du Moulin.

Au point 9, les riverains ont confirmé l'occurrence d'inondations dans le quartier des Lombards. La famille Devilla a consenti à la destruction d'un moulin situé sur la Baïse, il y a quelques dizaines d'années, en lien avec le risque inondation.

Au point 10, les riverains ont confirmé la fréquence des débordements de la Baïse au niveau des jardins des habitations. Selon eux, cela ne crée pas de dommages ou de craintes particulières, l'eau restant dans le bas des terrains non construits.

Au point 14, des participants à l'atelier ont confirmé qu'un débordement a eu lieu lors de la crue de 2013 et que cette parcelle a fait, par la suite, l'objet de la construction d'une habitation.

Au point 16, des participants à l'atelier ont signalé un important phénomène d'érosion des berges de la Baïse avec un risque pour l'habitation qui y est située.

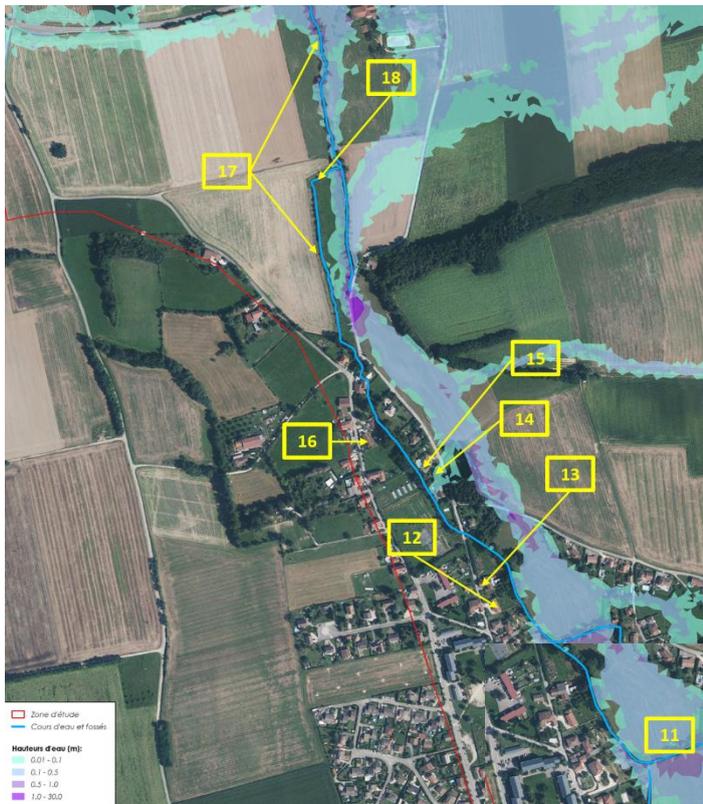
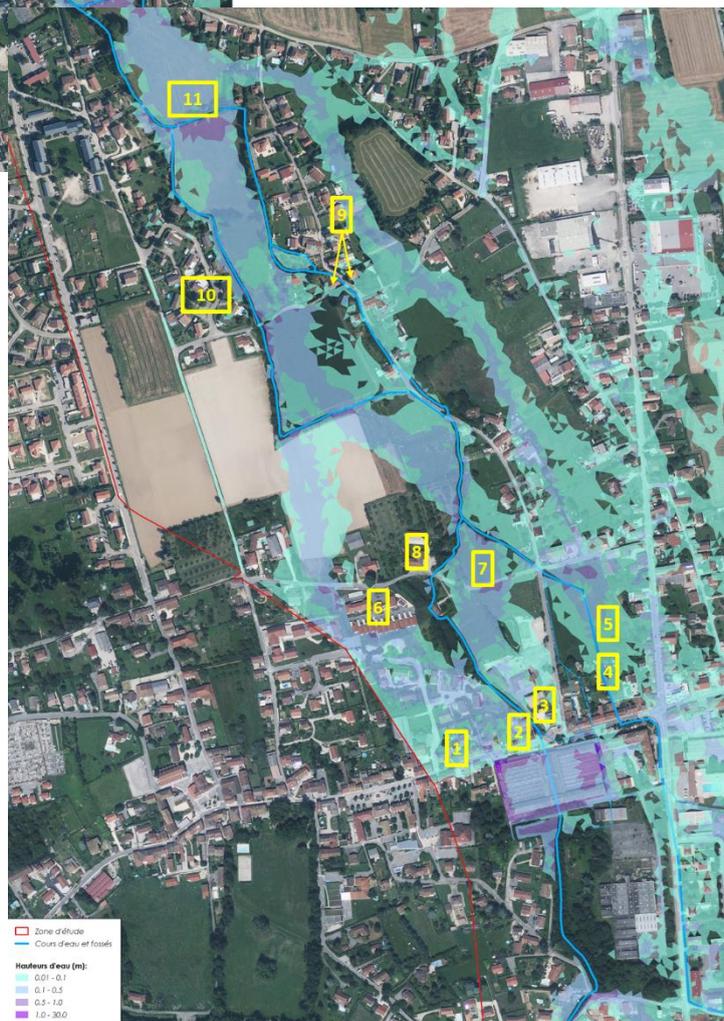


Figure 2 Points qui ont fait l'objet de discussions sur les usages et les perceptions du risque avec les participants à l'atelier



Concernant les perceptions et usages des cours d'eau

Les riverains présents à l'atelier ont témoigné d'un attachement à la rivière. Le cours d'eau à proximité des habitations est apprécié. La baisse du débit dans le canal en sortie de l'usine Schaeffler fait l'objet d'interrogations. **Au point 4**, des participants à l'atelier ont supposé un usage de l'eau (lorsqu'il y en a) pour les jardins qui y sont installés. **Au point 5**, un exploitant agricole a rappelé son attachement à la présence d'un cours d'eau dont il n'a plus l'usage aujourd'hui.

Les propriétaires du moulin Pion-Vignon ont indiqué que le moulin était toujours en fonction avec un usage de l'eau de la Baïse par le biais de deux retenues et d'une prise d'eau.

Les riverains ont confirmé le statut de cours d'eau du bras Est de la Baïse dans le quartier des Lombard. Selon eux, ce bras abrite des populations piscicoles. Des droits de pêche ont été concédés par les propriétaires à la société de pêche locale. Dans ce secteur, les riverains ont un fort attachement au cours d'eau et un usage lié à l'arrosage de leurs jardins particuliers.

Les participants à l'atelier riverains du bras Ouest de la Baïse ont confirmé que ce cours d'eau constituait une sorte de bras de décharge de la Baïse et non un cours d'eau à part entière. Des usages d'arrosage y existent, lui valant d'ailleurs le nom de « canal d'arrosage ».

Au point 13, un habitant maraîcher a partagé des informations sur ses usages de l'eau : abreuvement de poules pondeuses et prélèvement d'eau au printemps et en été pour l'irrigation de ses parcelles de maraîchage. A ces usages, il a ajouté un attachement au bruit d'écoulement de l'eau et plus globalement à la rivière.

Dans la partie aval, **aux points 15, 16 et 17**, les riverains ont témoigné d'un attachement au cours d'eau avec des pratiques de promenade, de contemplation de la rivière et des milieux naturels. Ils ont souligné son caractère « vivant » avec la présence de truites et la pratique de la pêche.

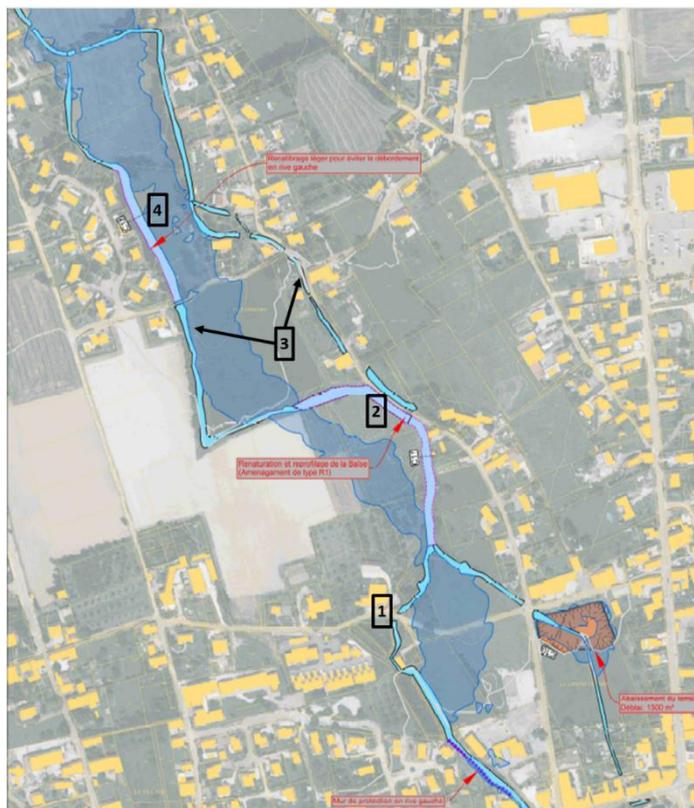
Synthèse des échanges sur le projet

Suite à une présentation détaillée du projet, le travail sur carte a mis en évidence 4 principaux points problématiques à prendre en compte dans l'ajustement des aménagements :

Au point 1, les propriétaires du moulin Pion-Vignon ont souligné l'importance d'étudier plus finement les aménagements à prévoir en amont du moulin du fait de la confusion de la Baïse avec le canal d'alimentation des étangs et du dysfonctionnement du déversoir en période de crue.

Au point 2, les exploitants agricoles concernés ont insisté sur les impacts du recalibrage du cours d'eau sur leurs parcelles et la nécessité de discuter avec eux du dimensionnement.

Figure 3 Points du schéma d'aménagement qui ont fait l'objet de remarques par les participants à l'atelier



Au point 3, les participants à l'atelier ont confirmé l'historique et les vocations différentes des deux bras de la Baïse. Le bras Est est un cours d'eau classé devant être maintenu comme tel dans le cadre du projet. Ce n'est pas le cas du bras Ouest, fonctionnant plutôt comme un bras de décharge. Ces informations ont des implications sur le projet qui prévoyait une renaturation du bras Ouest en tant que cours d'eau principal. Cela pose les questions suivantes : quel débit et quelle renaturation pour le bras Est ? quelle fonction, quelles dimensions pour le bras Ouest ? Il est nécessaire de conserver la division actuelle des eaux (qui convient au plus grand nombre). Ces questions seront traitées dans les phases ultérieures d'élaboration du projet.

Au point 4, le redimensionnement du cours d'eau devra être travaillé avec les riverains habitués aux débordements et ayant manifesté un attachement aux arbres qui le bordent.

Etapes à venir

L'atelier s'est clôturé sur les prochaines étapes du processus d'élaboration de l'aménagement : suite de la concertation dans d'autres quartiers, finalisation de l'aménagement pour validation en comité de pilotage, étapes de concertation sur l'utilité sociale et territoriale du projet pour la commune de Saint-Siméon-de-Bressieux.